

<p style="text-align: center;">PRESENTS</p> <p>Corps professoral : 8 suppléant : 1 Corps intermédiaire : 4 suppléant : 1 Etudiants : 6 suppléant : 0 PAT : 3 suppléant : 1 Ex officio : 4 Procès-verbal : Corine Jeannin</p>	<p>Procès-verbal - CONSEIL DE FACULTE 07 AVRIL - 18h00 – salle du décanat</p>	<p>Prochaine séance</p> <p style="text-align: center;">23 juin 18h00</p> <p>Salle du décanat</p>
<p>N.</p>	<p>PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION</p>	
<p>1</p>	<p>Bienvenue du Président</p> <p>Le Dr J.-A. Romand souhaite la bienvenue aux membres. Le président informe que la liste électorale pour le Conseil de faculté est complète. Concernant l'Assemblée de l'Université, il manque encore un représentant du corps intermédiaire. Plusieurs membres de la Faculté ont exprimé leur mécontentement et leur étonnement par rapport à l'extrême court délai pour le dépôt des listes de candidatures. Il n'y a eu aucun retour du Rectorat.</p>	
<p>2</p>	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2008</p> <p>Le PV est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>3</p>	<p>Ordres du jour de des séances du Collège des professeurs du 8 décembre 2008 (pdf), 2 février (pdf) et 6 avril 2009</p> <p>Aucune question.</p>	
<p>4</p>	<p>Informations du Décanat</p> <p>La Loi sur l'Université est entrée en vigueur le 17 mars, ce qui implique également l'entrée en vigueur du règlement sur le personnel, ainsi que du règlement hospitalo-universitaire. Le Règlement hospitalo-universitaire est proposé sous une version « light », s'adaptant à la situation actuelle du règlement du personnel. D'ici le début de l'automne une nouvelle version sera finalisée. Le Doyen reprendra ce point en temps voulu. Une consultation aura lieu au sein du Conseil de faculté.</p> <p>Le règlement d'organisation de la faculté doit être établi, un groupe de travail est en train de s'y pencher. Le groupe de travail présentera l'ensemble de son travail à la fin.</p> <p>Présentation des deux règlements lors de la prochaine séance du Conseil de faculté le 23 juin.</p> <p>Des élections ouvertes relatives à la Commission du personnel ainsi qu'à l'Assemblée de l'UNIGE auront lieu le mercredi 6 mai après-midi et jeudi 7 mai au matin au CMU.</p> <p>Les coupures budgétaires pour la Faculté de médecine se montent à 1,4 millions. Ces coupures sont essentiellement liées aux adaptations salariales 2008 et 2009. L'Etat accorde des augmentations salariales mais ne les assume qu'à hauteur de sa subvention c'est-à-dire environ 65% du budget de l'Université.</p>	

5	Composition des commissions permanentes	<p>Les changements des compositions seront énoncés lors des prochaines séances. Car le règlement du Conseil de faculté mentionne que le Conseil de faculté : «approuve la composition des commissions permanentes désignées par le collège des professeurs».</p> <p>D. Belin informe de la création d'une nouvelle commission, la commission d'opposition pour les études en Faculté de médecine. Un représentant du corps des étudiants serait un atout au sein de cette commission. Ce point sera repris lors de la présentation des compositions et des changements de composition du mois de juin. Le Président souhaite que les étudiants se préparent à présenter un membre.</p>
6	Plan d'études du programme de master en médecine humaine	<p>M. Nendaz présente le plan d'études. La présentation power point est jointe au PV. Résultat du vote : 21 oui, 0 non, 0 abstention, 0 nul;</p>
7	Informations sur les examens fédéraux	<p>C. Bader La présentation power point est jointe au PV.</p>
8	Décisions de la séance plénière de la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) concernant le doctorat en médecine	<p>C. Bader présentation power point décisions (idem CdP) Résultat du vote : 17 oui, 2 non, 0 abstention, 0 nul;</p>
9	MAS allergologie, immunologie et immunologie de transplantation	<p>J. F. Balavoine présente le Master. Résultat du vote : 16 oui, 0 non, 0 abstention, 0 nul;</p>
10	MAS ORL	<p>J.-Ph. Guyot présente le Master. Résultat du vote : 14 oui, 1 non, 1 abstention, 0 nul;</p>
11	MAS ORL et chirurgie tête et cou	<p>J. – Ph. Guyot présente le Master. Résultat du vote : 14 oui, 1 non, 1 abstention, 0 nul;</p>
12	Certificat de formation continue en réhabilitation cardio-vasculaire	<p>B. Kayser présente le Certificat. Résultat du vote : 16 oui, 0 non, 0 abstention, 0 nul;</p>
	Master en protéomique et bio-informatique	<p>A reprendre. A. Bairoch qui doit présenter le Master ne pouvait être présent à cette séance.</p>
	Divers	<p>J. Romand signale que la prochaine séance aura lieu le 23 juin, le thème de la partie de réflexion est la fraude.</p>
		<p>La séance est levée à 20h00.</p>